

Maire de Carignan

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, **LE 6 MARS 2019**, À 20 H.

Présents :

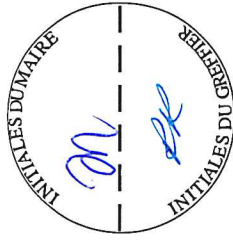
M. Patrick Marquès, maire
Mme Anne Poussard, conseillère
Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. Vincent Tanguay, directeur général
M. Rémi Raymond, directeur général
adjoint et greffier

Absente :

Mme Édith Labrosse, conseillère

ORDRE DU JOUR

- 1** OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE
- 2** ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3** PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4** APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1** Séance ordinaire du 6 février 2019
- 5** DIRECTION GÉNÉRALE
 - 5.1** Autorisation de signature - Transaction et quittance
 - 5.2** Demande d'ajout de services à EXO
- 6** FINANCES
 - 6.1** Transfert budgétaire - Janvier 2019
 - 6.2** Radiation de taxes et facturation diverses
 - 6.3** Déboursés du mois de février 2019
 - 6.4** Dépôt - Liste des engagements - Février 2019
 - 6.5** Embauche - Employée surnuméraire
 - 6.6** TECQ 2014-2018 - Approbation du contenu et autorisation de l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés
 - 6.7** Dépôt - Rapport d'activités du trésorier d'élection pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018



Ville de Carignan

- 7 TRAVAUX PUBLICS**
 - 7.1** Appropriation - Plan concept et ingénierie - Boulevard de la Mairie
 - 7.2** Autorisation de signature - Permission de voirie - Réseau routier du Ministère des Transports (MTQ)
 - 7.3** Autorisation de signature - Cessation et transfert de contrat
 - 7.4** Octroi de contrat - Entretien électrique des bâtiments municipaux
 - 7.5** Embauche - Journalier saisonnier - Travaux publics
 - 7.6** Octroi de contrat - Balayage mécanisé des rues avec bordures - Années 2019-2020 et 2021
 - 7.7** Autorisation - Achat supplémentaire de chlorure de sodium 2019
 - 7.8** Autorisation de signature - Lettre d'entente - Postes d'étudiants en environnement et d'étudiants journaliers aux travaux publics
 - 7.9** Embauche - Journalier surnuméraire - Travaux publics
- 8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 8.1** Demande de dérogation - Heures d'ouverture - IGA Carignan
 - 8.2** Demande de PIIA 2019-001 - Lot 2 600 402 - 1713, rue des Roses
 - 8.3** Demande de PIIA 2019-002 - Lot 2 343 345 - 4435, chemin Sainte-Thérèse
 - 8.4** Demande de modification au schéma d'aménagement de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu
 - 8.5** Octroi de contrat - Conception d'une politique de développement durable - Consultant
 - 8.6** Autorisation - Règlement régional - Abattage et plantation d'arbres - M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu
- 9 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 10.1** Autorisation de signature - Lettre d'entente - Création de postes étudiants aux camps de jour
 - 10.2** Embauche - Surveillant
 - 10.3** Autorisation de passage - Route sans fin
 - 10.4** Autorisation de signature - Entente - Camp de jour Soccer Fitness - Été 2019
 - 10.5** Demande de subvention - Bazar familial de Chambly



Ville de Carignan

- 11 RÉGLEMENTATION**
- 11.1** Adoption - Règlement no 513-A relatif à la régie interne du conseil municipal de la Ville de Carignan et au maintien de l'ordre durant ses séances
- 11.2** Adoption - Règlement no 514-E autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que la construction et l'aménagement du parc du Centre multifonctionnel
- 12 INFORMATIONS**
- 13 DIVERS**
- 13.1** Assises annuelles 2019 – Union des municipalités du Québec
- 13.2** Autorisation d'adhésion - Regroupement achat UMQ - Assurance cyber-risques
- 13.3** Autorisation - Sécurité civile - Demande d'aide financière - Volet 2
- 13.4** Octroi de contrat - Forfait cellulaire - Service des communications, relations publiques et citoyennes
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE**

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance ouverte, il est 20 h 01.

19-03-73

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

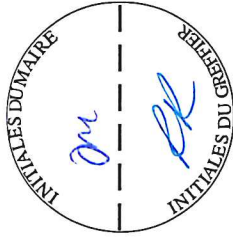
3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

19-03-74

4.1 Séance ordinaire du 6 février 2019

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :



Ville de Carignan

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2019.

5 DIRECTION GÉNÉRALE

19-03-75

5.1 Autorisation de signature - Transaction et quittance

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou en son absence, le maire suppléant et le greffier à signer pour et au nom de la Ville, la transaction et quittance à intervenir entre la Ville et Placements Toucan inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-995 sous réserve d'un transfert provenant 02-140-00-411.

19-03-76

5.2 Demande d'ajout de services à EXO

CONSIDÉRANT le désir du conseil municipal de bonifier l'offre de transport collectif à Carignan, notamment sur la ligne 600;

EN CONSÉQUENCE :

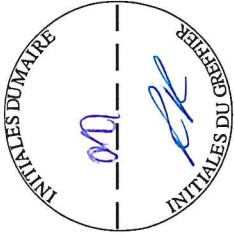
Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER l'offre de service d'EXO pour l'ajout d'un départ additionnel le matin de Carignan et le soir de Montréal sur la ligne 600, pour une mise en service en août 2019;

D'ACCEPTER l'ajout de service sur la ligne de taxibus T-3, pour une mise en service immédiate, pour un coût annuel de 75 046 \$, plus les taxes applicables;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-370-00-973 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-211-00-000.

6 FINANCES



Mairie de Carignan

19-03-77

6.1 Transfert budgétaire - Janvier 2019

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

DE transférer les sommes suivantes :

a) Afin de couvrir la dépense entretien 2019

Montant	Description du poste	Numéro de poste
10 000 \$	Signalisation	02-350-00-649

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
10 000 \$	Entretien bâtiment mairie	02-130-00-522

19-03-78

6.2 Radiation de taxes et facturation diverses

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'examen des dossiers de créances à recevoir, il y a lieu de radier certains soldes enregistrés « à recevoir » aux livres mais qui dans les faits ne sont pas encaissés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la radiation des soldes selon la liste datée du 7 février 2019 pour un montant de 12 355,58 \$;

Le trésorier certifie que les crédits sont disponibles relativement aux dépenses et engagements susmentionnés au poste 02-190-00-940.

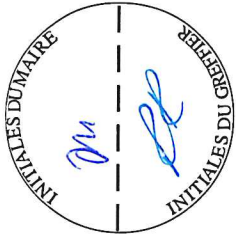
19-03-79

6.3 Déboursés du mois de février 2019

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois de février 2019 pour un montant de 41 283,31 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois de février 2019, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour



Ville de Carignan

un montant de 1 291 909,55 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

6.4 Dépôt - Liste des engagements - Février 2019

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 21 janvier au 18 février 2019.

19-03-80

6.5 Embauche - Employée surnuméraire

CONSIDÉRANT les recommandations du trésorier et de la directrice des communications, relations publiques et citoyennes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER madame Noémie Bernier à titre d'employée cols blancs sur la liste des employées surnuméraires;

QUE cette embauche soit rétroactive au 25 février 2019;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

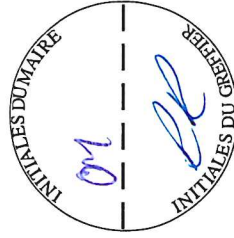
Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-130-40-181, 02-130-50-181, 02-140-00-181, 02-310-00-181 et 02-610-00-181.

19-03-81

6.6 TECQ 2014-2018 - Approbation du contenu et autorisation de l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés

CONSIDÉRANT que la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;



Ville de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

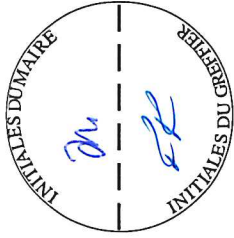
QUE la Ville s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

6.7 Dépôt - Rapport d'activités du trésorier d'élection pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier du rapport d'activités du trésorier d'élection pour l'année 2018.



Ville de Carignan

7 TRAVAUX PUBLICS

19-03-82

7.1 Appropriation - Plan concept et ingénierie - Boulevard de la Mairie

CONSIDÉRANT la volonté d'aménager un nouveau boulevard de la Mairie dans le secteur Carignan-Salières, à l'est du Chemin de la Carrière;

CONSIDÉRANT la volonté d'aménager le nouveau parc du Centre multifonctionnel et de procéder à l'agrandissement du stationnement existant;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à la majorité :

La conseillère Stéphanie Lefebvre vote contre;

QUE le conseil municipal de Carignan autorise l'appropriation un montant de 215 440 \$ pour la réalisation du plan concept et de l'ingénierie détaillée du projet d'aménagement du boulevard de la Mairie;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-315-00-411 sous réserve d'une appropriation du fond carrière et sablière.

19-03-83

7.2 Autorisation de signature - Permission de voirie - Réseau routier du Ministère des Transports (MTQ)

CONSIDÉRANT que la Ville doit intervenir à l'occasion sur le réseau routier de juridiction du Ministère des Transports (MTQ);

CONSIDÉRANT le besoin de désigner une personne autorisée à signer les permissions de voirie délivré par le Ministère des Transports;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le directeur des travaux publics et des services techniques à signer toute permission de voirie exigée par le Ministère des Transports dans le cadre de travaux réalisés sur les routes à juridiction provinciale.



Municipalité de Carignan

19-03-84

7.3 Autorisation de signature - Cessation et transfert de contrat

CONSIDÉRANT la résolution 18-11-364 octroyant le contrat de récupération de matériaux secs pour l'année 2019, à Centre de tri Mélimax inc.;

CONSIDÉRANT l'inscription de ladite entreprise au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);

CONSIDÉRANT la convention de cession soumise à la Ville;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le directeur des travaux publics et des services techniques à signer pour et au nom de la Ville, la convention de cession et le transfert du contrat de la compagnie Centre de tri Mélimax inc. à la compagnie 9386-0120 QUÉBEC INC., et ce, pour le contrat de la gestion des opérations d'un écocentre pour les citoyens de la ville de Carignan.

19-03-85

7.4 Octroi de contrat - Entretien électrique des bâtiments municipaux

CONSIDÉRANT la proposition de services de la compagnie Électrel inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat d'entretien électrique des bâtiments municipaux à Électrel inc. pour la somme de 20 000 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-130-00-522, 02-310-00-522, 02-701-20-522 et 02-701-50-519.

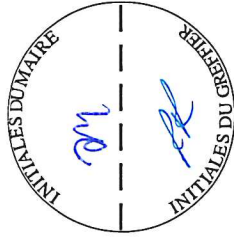
19-03-86

7.5 Embauche - Journalier saisonnier - Travaux publics

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de division des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :



Ville de Montréal

D'EMBAUCHER monsieur Antoine Jeffrey à titre de journalier saisonnier aux travaux publics;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-181.

19-03-87

7.6 Octroi de contrat - Balayage mécanisé des rues avec bordures - Années 2019-2020 et 2021

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour des travaux de balayage mécanisé des rues avec bordures pour les années 2019 à 2021 inclusivement;

CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de balayage mécanisé des rues avec bordures à l'entreprise Entretiens J.R. Villeneuve inc. pour la somme de 60 000 \$ taxes incluses pour une durée de trois (3) ans;

QUE les prix seront ajustés à la date anniversaire du contrat pour la 2e année, à la hausse ou à la baisse, selon les indices de prix à la consommation, par ville, présentés par Statistiques Canada pour la région de Montréal;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-320-00-531.

19-03-88

7.7 Autorisation - Achat supplémentaire de chlorure de sodium 2019

CONSIDÉRANT la résolution 18-09-301 accordant le contrat de fourniture et de livraison de chlorure de sodium au plus bas soumissionnaire conforme, soit Sel Warwick;

CONSIDÉRANT le besoin de quantité supplémentaire de sel de déglacage pour la saison 2018-2019;



Ville de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'acquisition d'un maximum de 260 tonnes métriques de sel de déglçage à Sel Warwick pour la somme de 27 800,96 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-330-00-628.

19-03-89

7.8 Autorisation de signature - Lettre d'entente - Postes d'étudiants en environnement et d'étudiants journaliers aux travaux publics

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la création et l'évaluation des postes d'étudiants aux services des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire, le directeur général et le greffier à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente 2019-02 permettant la création des postes d'étudiants en environnement et d'étudiants journaliers aux travaux publics;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508.

19-03-90

7.9 Embauche - Journalier surnuméraire - Travaux publics

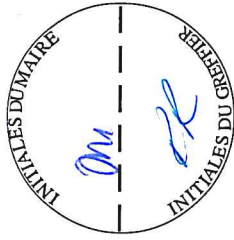
CONSIDÉRANT les recommandations du chef de division des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Simon Hainault à titre de journalier surnuméraire aux travaux publics;

QUE cette embauche soit effective à partir du 8 avril 2019, pour une durée de 35 semaines;



Ville de Carignan

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-181.

8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

19-03-91

8.1 Demande de dérogation - Heures d'ouverture - IGA Carignan

CONSIDÉRANT que ce sont les autorités municipales qui doivent faire une demande de dérogation en raison des responsabilités additionnelles qui accompagnent une dérogation, notamment en matière de sécurité publique, de protection contre les incendies;

CONSIDÉRANT que l'événement visé a un intérêt qui dépasse significativement la seule promotion du commerce de détail;

CONSIDÉRANT que l'attribution d'une telle dérogation ne créera pas une situation de concurrence inéquitable avec d'autres commerces de détail de la municipalité ou de la région;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'extension des heures d'ouverture de 8 h à 22 h du commerce IGA Lambert, situé au 2369, Chemin Chambly, à Carignan pour la journée du 2 septembre 2019, soit lors du « Festival Bières et Saveurs de Chambly ».

19-03-92

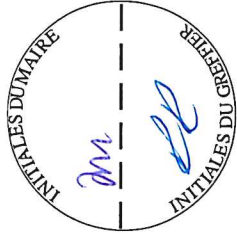
8.2 Demande de PIIA 2019-001 - Lot 2 600 402 - 1713, rue des Roses

CONSIDÉRANT la demande de PIIA 2019-001 concernant l'agrandissement d'une résidence sur le lot 2 600 402 au 1713, rue des Roses, demande reçue le 28 janvier 2019, dans la zone H-001 au règlement 483-U;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le projet d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel, tel qu'illustré sur le plan projet d'implantation préparé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, daté du 24 janvier 2019,



Ville de Carignan

minutes 39258, dossier 14450, pour la propriété sise au 1713, rue des Roses, soit le lot 2 600 402.

19-03-93

8.3 Demande de PIIA 2019-002 - Lot 2 343 345 - 4435, chemin Sainte-Thérèse

CONSIDÉRANT la demande de PIIA 2019-002 concernant le projet d'agrandissement et de rénovation d'un bâtiment résidentiel au 4435, chemin Sainte-Thérèse, soit le lot 2 343 345;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le projet d'agrandissement et de rénovation d'un bâtiment résidentiel, tel qu'illustré sur le plan projet d'implantation préparé par Maxime Bourgeois, arpenteur-géomètre, daté du 25 janvier 2019, minutes 6488, dossier 23598, pour la propriété sise au 4435, chemin Sainte-Thérèse, soit le lot 2 343 345.

19-03-94

8.4 Demande de modification au schéma d'aménagement de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu

CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme de la Ville de Carignan a comme orientation de « *créer un « noyau villageois » attractif, identitaire et rassembleur afin de renforcer le sentiment d'appartenance à Carignan, retenir et attirer tous types de ménage* »;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan est en élaboration du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur central afin de répondre aux orientations de son plan d'urbanisme;

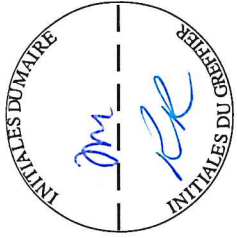
CONSIDÉRANT que la réalisation du programme particulier d'urbanisme (PPU) doit être conforme au schéma d'aménagement de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire, pour arriver à cette fin, d'apporter quelques modifications au schéma d'aménagement, notamment au niveau de certaines affectations du sol à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et dans la zone agricole permanente;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

DE demander à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, la modification à son schéma d'aménagement afin de rendre conforme l'agrandissement de la zone RES-14 à même la zone



Ville de Carignan

IND2-3 et la réduction de la zone IDC-12 afin de créer une zone IDI incluant les lots 2 599 523, 3 636 337 et une partie du lot 2 599 530.

19-03-95

8.5 Octroi de contrat - Conception d'une politique de développement durable - Consultant

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Action Environnement, pour la conception d'une politique de développement durable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à la majorité :

Les conseillères Stéphanie Lefebvre et Anne Poussard votent contre;

D'OCTROYER le mandat pour la conception d'une politique de développement durable à la firme Action Environnement, au montant de 9 014,04 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que les crédits sont disponibles relativement aux engagements de fonds au poste budgétaire 02-610-00-411.

19-03-96

8.6 Autorisation - Règlement régional - Abattage et plantation d'arbres - M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu

CONSIDÉRANT que la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est en processus de révision de son schéma;

CONSIDÉRANT qu'il y a un manque d'uniformité dans les règlements entre les municipalités situées sur le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

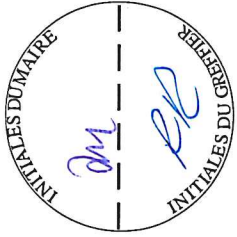
CONSIDÉRANT que l'uniformisation réglementaire à l'échelle de la MRC permettrait d'harmoniser les normes sur l'abattage d'arbres entre les municipalités;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu à adopter un règlement régional sur l'abattage d'arbres afin d'uniformiser la réglementation sur tout le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

QUE ledit règlement ne soit applicable qu'en zone agricole sur le



19-03-97

Mairie de Carignan

territoire de la ville de Carignan.

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1 Autorisation de signature - Lettre d'entente - Création de postes étudiants aux camps de jour

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la création et l'évaluation des postes d'étudiants aux camps de jours;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire, le directeur général et le greffier à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente 2019-01, permettant la création des postes d'animateur à vélo, d'accompagnateur, d'animateur parcs et camps de jour et d'animateur-chef;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508.

19-03-98

10.2 Embauche - Surveillant

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Thomas Filippone à titre de surveillant;

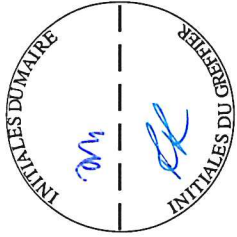
LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-90-181.

19-03-99

10.3 Autorisation de passage - Route sans fin

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage pour l'évènement de la « Route sans fin » organisé par le CISSSME



Ville de Carignan

Centre jeunesse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le passage des participants de la promenade à vélo "Route sans fin" sur le territoire de Carignan le 1^{er} juin 2019;

LE TOUT conditionnel au maintien de la circulation sur les rues et routes concernées.

19-03-100

10.4 Autorisation de signature - Entente - Camp de jour Soccer Fitness - Été 2019

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire de reconduire le camp de jour spécialisé de Soccer Fitness pour l'été 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer l'entente entre la Ville et l'Académie de Soccer Fitness GE concernant le camp de jour Soccer Fitness à Carignan pour l'été 2019.

19-03-101

10.5 Demande de subvention - Bazar familial de Chambly

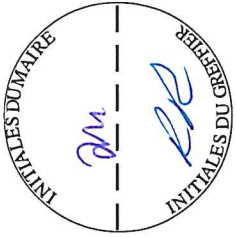
CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Bazar familial de Chambly;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER au Bazar familial de Chambly, une aide financière d'un montant de 200 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.



Ville de Carignan

11 RÉGLEMENTATION

11.1 Adoption - Règlement no 513-A relatif à la régie interne du conseil municipal de la Ville de Carignan et au maintien de l'ordre durant ses séances

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du règlement 513-A relatif à la régie interne du conseil municipal de la Ville de Carignan et au maintien de l'ordre durant ses séances, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

19-03-102

- a) Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement 513-A relatif à la régie interne du conseil municipal de la Ville de Carignan et au maintien de l'ordre durant ses séances, avec pour amendement l'ajout, aux articles 15 et 16, d'une seconde période de question de quinze (15) minutes à la fin de la séance;

La conseillère Diane Morneau et les conseillers Daniel St-Jean et Frédéric Martineau votant contre, la proposition est rejetée;

19-03-103

- b) Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à la majorité :

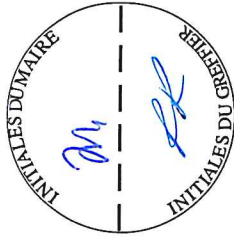
Les conseillères Anne Poussard et Stéphanie Lefebvre votent contre;

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement 513-A relatif à la régie interne du conseil municipal de la Ville de Carignan et au maintien de l'ordre durant ses séances.

19-03-104

11.2 Adoption - Règlement no 514-E autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que la construction et l'aménagement du parc du Centre multifonctionnel

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du règlement 514-E autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que la construction et l'aménagement du parc du Centre multifonctionnel, décrétant à cette fin des travaux et un emprunt à long terme au montant de 3 589 000 \$, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;



Ville de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à la majorité :

Les conseillères Anne Poussard et Stéphanie Lefebvre votent contre;

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement 514-E autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que la construction et l'aménagement du parc du Centre multifonctionnel, décrétant à cette fin des travaux et un emprunt à long terme au montant de 3 589 000 \$.

12 INFORMATIONS

13 DIVERS

19-03-105

13.1 Assises annuelles 2019 – Union des municipalités du Québec

CONSIDÉRANT les Assises annuelles 2019 de l'Union des Municipalités du Québec se tenant du 9 au 11 mai 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'INSCRIRE le maire Patrick Marquès, la conseillère Diane Morneau ainsi que le conseiller Frédéric Martineau aux Assises annuelles 2019 de l'UMQ au coût de 775 \$ par personne, avant taxes;

DE rembourser tous les frais afférents à cet événement;

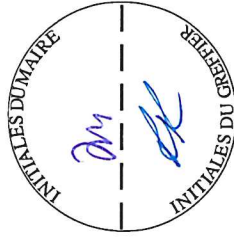
QUE le remboursement soit effectué en conformité au règlement no 372 établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Ville de Carignan;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-454.

19-03-106

13.2 Autorisation d'adhésion - Regroupement achat UMQ - Assurance cyber-risques

CONSIDÉRANT que, conformément aux articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Carignan souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la



Ville de Carignan

période 2019-2024;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Carignan joigne par les présentes, le regroupement d'achat de l'UMQ et mandate celle-ci, en vue de l'octroi d'un contrat de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période du 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 1^{er} juillet 2024;

D'AUTORISER le maire ou en son absence, le maire suppléant et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente intitulée « Entente de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques » soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récitée au long;

QUE la Ville accepte qu'une municipalité qui ne participe pas présentement au regroupement, puisse demander, en cours de contrat, par résolution, son adhésion au présent regroupement à la condition que l'UMQ l'autorise et que la municipalité souhaitant se joindre au regroupement s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, aux frais requis par l'UMQ et au contrat d'assurance et au mandat du consultant, adjugés en conséquence. Et que cette jonction ne devra pas se faire si elle dénature les principaux éléments de l'appel d'offres, du contrat ou du mandat en cause.

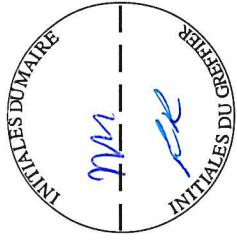
19-03-107

13.3 Autorisation - Sécurité civile - Demande d'aide financière - Volet 2

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT que la Ville de Carignan souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

CONSIDÉRANT que la Ville atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;



Ville de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville de Carignan présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 20 333 \$ (taxes incluses), et confirme que la contribution de la Ville sera d'une valeur d'au moins 10 333 \$ (taxes incluses);

QUE la Ville autorise monsieur Rémi Raymond, greffier à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

19-03-108

13.4 Octroi de contrat - Forfait cellulaire - Service des communications, relations publiques et citoyennes

CONSIDÉRANT le besoin identifié pour un appareil cellulaire au service des communications, relations publiques et citoyennes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de trois (3) ans, pour un forfait cellulaire, à la compagnie Telus pour une dépense budgétaire annuelle de 1 500 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-130-30-331.

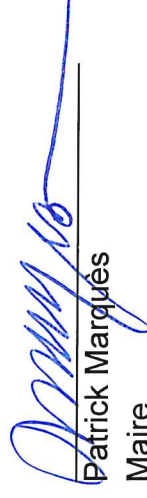
19-03-109

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 21 h 18.


Rémi Raymond
Greffier


Patrick Marqués
Maire